

**POL 6502 – Séminaire de synthèse en administration et politiques publiques
Hiver 2024**

Horaire : Les mardis de 12h30 à 15h30

OBJECTIFS

L'objectif principal de ce séminaire est que les étudiants acquièrent une solide connaissance du champ de l'administration et des politiques publiques. Sans prétendre à l'exhaustivité, les étudiants se familiariseront avec les différentes perspectives théoriques, les démarches méthodologiques, les acquis de recherche, ainsi que les débats actuels à travers l'analyse critique de différents ouvrages qui reflètent les principaux thèmes et approches marquant le champ de l'administration et des politiques publiques.

PÉDAGOGIE

Le cours est préparé autour des ouvrages à lire obligatoirement et chaque séminaire portera sur un thème donné. Les apprentissages se font grâce à la lecture et aux débats en classe. Pour chaque séance, il s'agira de dégager les principaux arguments de l'ouvrage et d'en faire une évaluation critique. Le séminaire ne repose pas sur des cours magistraux et ainsi son succès dépend de la participation active de chacun et chacune. La discussion en classe nous permettra de confronter, comparer et mettre en commun la lecture et l'interprétation de chacun et chacune et de discuter les éléments qui ont été jugés convaincants ou problématiques.

ÉVALUATION

L'évaluation sera basée sur les éléments suivants:

- 1. Participation en classe (20%)**

Le cours exige une appropriation active des lectures avant les séances et une participation active est exigée pour toutes les séances. Pour chaque séance :

- tous les étudiants soumettront deux questions de discussion avant 10h le jour du cours;
- chacun exprimera son point de vue et apportera des réponses aux questions de discussion proposées dans la présentation ou par les autres étudiants;
- nous procéderons ensemble à une analyse plus spécifique de l'ouvrage chapitre par chapitre.

2. Présentations (20%)

Pour chaque rencontre, un étudiant aura la responsabilité de présenter le texte. Ils/elles présenteront les forces et les faiblesses de l'ouvrage et devra ensuite soumettre trois questions pour la discussion. L'étudiant-présentateur doit remettre aux autres participants du séminaire un document d'au plus deux pages qui résume leurs observations et présente leurs questions. Il est important de spécifier à partir de quels critères/indicateurs vous jugez les forces et les faiblesses de l'ouvrage que vous avez à évaluer. Chaque présentation doit durer entre 15-20 minutes. Après un tour de table où chacun exprime ses idées, la discussion se déplace ensuite du général vers le plus spécifique avec une analyse de l'ouvrage chapitre par chapitre.

Pour se préparer adéquatement aux discussions, les étudiants sont invités à faire leurs lectures en se posant, entre autres, les questions suivantes : Qui est l'auteur et qui est son audience? Quelle est la (ou les) problématique(s)? À quels problèmes, questions théoriques ou empiriques l'auteur veut-il apporter des réponses? Quels arguments ou hypothèses sont mis de l'avant? Parmi ceux-ci, y en a-t-il qui sont plus importants et d'autres plus secondaires? Quelles approches, démarches et méthodes l'auteur emploie-t-il pour les démontrer? Quel matériau empirique utilise-t-il? Ce matériau vous semble-t-il approprié? Les arguments et méthodes utilisés sont-ils convaincants, et pourquoi? Les arguments et/ou approches sont-ils fructueux, peuvent-ils s'appliquer à d'autres cas/pays, lesquels et comment?

3. Examen synthèse (2 x 30%)

À deux moments du semestre, les étudiants démontreront ce qu'ils ont appris dans le cadre d'un examen maison. Les étudiants devront identifier les points clés des lectures par rapport à la question de l'examen, et faire la synthèse de la littérature qu'ils ont lue jusqu'à ce moment-là.

CALENDRIER ET LECTURES

1. Introduction et organisation du séminaire (9 janvier)

2. Introduction à l'analyse des politiques publiques (16 janvier)

Lindblom, Charles E. 1959. "The Science of "Muddling Through"." *Public Administration Review* 19(2):79-88.

Simon, Herbert A. 1985. "Human Nature in Politics: The Dialogue of Psychology with Political Science." *American Political Science Review* 79(2):293-304.

3. La mise à l'agenda et la formulation des politiques publiques (23 janvier)

Kingdon, John W. 2003. *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. New York: Longman.

4. Le changement des politiques publiques (30 janvier)

Baumgartner, Frank et Bryan Jones. 1993. *Agendas and Instability in American Politics*. University of Chicago Press.

5. La construction du sens et le changement de politique (6 février)

Haynes, Chris, Jennifer Merolla, et S. Karthick Ramakrishnan. 2016. *Framing Immigrants: News Coverage, Public Opinion, and Policy*. Russell Sage.

6. Le Advocacy Coalition Framework (13 février)

Sabatier, Paul A. 1988. "An advocacy coalition framework of policy change and the role of policy-oriented learning therein" *Policy Sciences* 21: 129-168.

Sabatier, Paul A. et Christopher M. Weible. 2007. "The Advocacy Coalition Framework : Innovations and Clarifications" chapitre 7 dans *Theories of the Policy Process, Second Edition*.

Albright, Elizabeth. 2011. "Policy Change and Learning in Response to Extreme Flood Events in Hungary: An Advocacy Coalition Approach." *Policy Studies Journal* 39(3): 485-511.

7. Les effets de rétroaction (20 février)

Pierson, Paul. 1993. "When Effect becomes Cause: Policy feedback and political change." *World Politics*. 45: 595-628.

Pierson, Paul. 1996. "The New Politics of the Welfare State." *World Politics*. 48(2): 143-179.

Campbell, Andrea Louise. 2012. "Policy Makes Mass Politics." *Annual Review of Political Science*. 15: 333-351.

8. Synthèse de mi-session (27 février)

Examen maison

9. Semaine de lecture (5 mars)

10. L'expertise dans la formulation des politiques publiques (12 mars)

Keller, Anne Campbell. 2009. *Science in Environmental Policy*. MIT.

11. Institutions et action collective (19 mars)

Ostrom, Elinor. 1990. *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press. (disponible en ligne : <https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/933293532>)

/

Ostrom, Elinor. 2010. *Gouvernance des biens communs: Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. DeBoeck.

12. La construction sociale des politiques publiques (26 mars)

Schneider, Anne et Helen Ingram. 1993. "Social Construction of Target Populations: Implications for Politics and Policy." *American Political Science Review* 87(2): 334-347.

Campbell, Andrea Louise. 2002. "Self-interest, Social Security, and the Distinctive Participation Patterns of Senior Citizens." *American Political Science Review* 96(3): 565-74.

13. L'autorité bureaucratique et les politiques publiques globales (2 avril)

Barnett, Michael et Martha Finnemore (2004). *Rules for the World. International Organizations in World Politics*. Cornell University Press. (disponible en ligne : <https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/300840593>)

14. Les policy nudge (9 avril)

Benartzi, S., Beshears, J., Milkman, K. L., Sunstein, C. R., Thaler, R. H., Shankar, M., Tucker-Ray, W., Congdon, W. J., & Galing, S. (2017). Should Governments Invest More in Nudging? *Psychological Science*, 28(8), 1041–1055.

Hagmann, David, Emily H Ho et George Loewenstein. 2019. Nudging out support for a carbon tax. *Nature Climate Change* 9: 484-489.

15. Conclusion (16 avril)

Examen maison

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.